

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-cinquième session

Rome, 6-8 septembre 2005

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT DES PROPOSITIONS DE

DONS AU TITRE DU GUICHET MONDIAL/RÉGIONAL

POUR

LA RECHERCHE ET LA FORMATION AGRICOLES

DESTINÉS À

DES CENTRES INTERNATIONAUX NE BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTEN DU GCRAI

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
PREMIÈRE PARTIE – INTRODUCTION	1
DEUXIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	3
ANNEXES	
I. ASSOCIATION POUR LE RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE AGRICOLE EN AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE: PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES EAUX À USAGE AGRICOLE EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE	5
II. CAPACITY BUILDING INTERNATIONAL: PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE GESTION ORIENTÉE SUR LES RÉSULTATS ET L'IMPACT	10
III. KENYA GATSBY TRUST: PROGRAMME D'APPUI AU PARTENARIAT POUR LA GESTION DES CONNAISSANCES EN FINANCE RURALE EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE	15
IV. ASSOCIATION POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS NATURELS D'AFRIQUE AUSTRALE: PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'ASSOCIATION POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS NATURELS D'AFRIQUE AUSTRALE	20

SIGLES ET ACRONYMES

ASARECA	Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale
Capacity Building international	<i>International Weiterbildung und Entwicklung (InWEnt)</i>
CIDR	Centre international de développement et de recherche
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CPR	Comité de pilotage régional
HIVOS	<i>Humanistic Institute for co-operation with Developing Countries</i>
IAC	<i>International Agriculture Centre (Wageningen University)</i>
ICRISAT	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
IMAWESA	Programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe
KGT	Kenya Gatsby Trust
KMP	Partenariat rural pour la gestion des connaissances en finance rurale
NARI	Institut national de recherche agricole
OE	Bureau de l'évaluation du FIDA
ONG	Organisation non gouvernementale
PhytoTrade Africa	Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe
PN	Division Proche-Orient et Afrique du Nord
POAN	Région Proche-Orient et Afrique du Nord
R&D	Recherche-développement
S&E	Suivi et évaluation
SFD	Services financiers décentralisés
SWMnet	Réseau de gestion des sols et de l'eau
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
UGP	Unité de gestion du programme
UICN	Union mondiale pour la nature

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT DES PROPOSITIONS DE DONNS AU
TITRE DU GUICHET MONDIAL/RÉGIONAL POUR
LA RECHERCHE ET LA FORMATION AGRICOLES DESTINÉS À
DES CENTRES INTERNATIONAUX NE BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI**

J'ai l'honneur de présenter le rapport et recommandation ci-après concernant quatre propositions de dons en faveur de la recherche et de la formation agricoles d'un montant de 5 560 000 USD destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI).

PREMIÈRE PARTIE – INTRODUCTION

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA apporte un appui aux programmes de recherche et de formation des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI ci-après: l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA); Capacity Building International (InWEnt); Kenya Gatsby Trust (KGT); et l'Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe (PhytoTrade Africa).

2. Les documents relatifs aux propositions de dons soumises au Conseil d'administration pour approbation figurent aux annexes du présent rapport:

- I. Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale: Programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe
- II. Capacity Building International: Programme de renforcement des capacités de gestion orientée sur les résultats et l'impact
- III. Kenya Gatsby Trust: Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale en Afrique orientale et australe
- IV. Southern African Natural Products Trade Association: Programme de renforcement de l'Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe

3. Les objectifs et la teneur des programmes de recherche appliquée considérés sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de DAT pour la recherche et la formation agricoles.

4. Les objectifs stratégiques primordiaux qui guident la politique du FIDA en matière de financement par des dons, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration en décembre 2003, consistent à:

- i) promouvoir la recherche sur les méthodes novatrices et les choix technologiques novateurs et axés sur les besoins des pauvres en vue d'augmenter l'impact sur le terrain;
- ii) renforcer les capacités des institutions partenaires en faveur des pauvres, y compris les organisations communautaires et les organisations non gouvernementales (ONG).

5. Découlant de ces deux principes, les objectifs spécifiques de l'appui du FIDA sous forme d'un don concernent: a) les stratégies adoptées par les groupes cibles du FIDA pour assurer leur sécurité alimentaire, spécialement dans les zones agroécologiques reculées et marginalisées; b) les technologies qui reposent sur les savoirs traditionnels, prennent en compte la problématique hommes-femmes et visent à renforcer et diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux ressources productives (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologie, y compris les techniques autochtones) et la gestion productive et durable de ces ressources; d) des politiques propres à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire ainsi leur dépendance à l'égard des transferts; et e) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales fournissent des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leurs atouts. Dans ce cadre, le FIDA a également l'intention d'élaborer des approches de la réduction de la pauvreté rurale fondées sur les produits de base. Enfin, l'établissement d'un réseau consolidé destiné à accueillir et diffuser les savoirs aidera le Fonds à forger des liens stratégiques à long terme avec ses partenaires de développement et à multiplier les effets de ses programmes de recherche et de formation agricoles.

6. Les dons proposés dans le présent document s'articulent sur les objectifs stratégiques énoncés aux paragraphes 4 et 5.

- i) Le don en faveur de l'ASARECA est conforme aux deux objectifs stratégiques de la politique régissant les dons. Il encouragera la recherche axée sur les besoins des pauvres dans la région en forgeant des liens entre les institutions de recherche nationales et régionales et les programmes soutenus par le FIDA en vue d'entreprendre des études ciblées et impulsées par la demande. Il renforcera les capacités, au sein du réseau pour la gestion des sols et de l'eau de l'ASARECA et des institutions qui en sont membres, à entreprendre des actions-recherches orientées sur les pauvres, à fournir un appui pratique en vue de mieux gérer les eaux à usage agricole et à faciliter la concertation au sujet de la gestion des eaux à usage agricole en faveur des pauvres.
- ii) Le don en faveur du programme de renforcement des capacités de gestion orientée sur les résultats et l'impact répond expressément à l'objectif e) **en renforçant les capacités de gestion de l'impact et des résultats dans les programmes de développement rural**. Ce programme consolide le cadre institutionnel pour la fourniture de services aux groupes vulnérables. Par l'appui à une planification efficace ainsi qu'au suivi et à l'évaluation (S&E), le programme incite les ruraux pauvres à participer à l'évaluation des impacts, au suivi de la performance et à la planification, contribuant ainsi au renforcement de leurs moyens d'action. En outre, le programme proposé incite à tirer plus d'enseignements des projets, de sorte qu'il contribue à la réalisation de tous les objectifs spécifiques des dons du FIDA énoncés au paragraphe 5, en améliorant la conception, la planification et l'évaluation des initiatives de développement rural en faveur des ruraux pauvres. Le programme proposé soutient par ailleurs l'établissement d'un réseau de collecte et de diffusion des savoirs. Il instaure une "communauté des pratiques" en vue de partager les expériences et les enseignements tirés, d'adapter les outils existants pour qu'ils en assurent la pertinence et l'applicabilité dans le contexte des besoins locaux et de faire connaître plus largement les méthodes et les expériences. Ce programme améliore les capacités des institutions régionales et nationales pour qu'elles

puissent dispenser une formation et faciliter l'élaboration de programmes de développement rural par la planification participative et des méthodes de S&E qui orientent l'exécution en fonction des enseignements tirés.

- iii) Le don en faveur de Kenya Gatsby Trust (KGT) est conforme aux deux objectifs stratégiques de la politique régissant les dons. D'une part, il encourage la collaboration dans l'action-recherche sur les méthodes novatrices de fourniture de services financiers ruraux en Afrique orientale et australe, en vue de leur application à plus large échelle, par la suite, dans les programmes soutenus par le FIDA; et d'autre part il renforcera les capacités en offrant sous diverses formes un appui aux spécialistes et aux prestataires de services financiers ruraux dans la région.
- iv) Le don en faveur de PhytoTrade Africa répond au premier des objectifs stratégiques de la politique en matière de dons. En l'occurrence, il encourage un modèle institutionnel novateur axé sur l'activité commerciale vocation d'entreprise – une association commerciale régionale à multiples parties prenantes appartenant à ses membres et visant à créer un marché viable pour les produits naturels. Un tel marché permettrait aux ménages les plus pauvres des zones rurales très marginalisées de l'Afrique australe d'entreprendre de nouvelles activités génératrices de revenus hors exploitation et de réduire ainsi leur pauvreté.

DEUXIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

7. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe, fera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA) à l'appui d'un programme de trois ans s'étendant sur la période 2006-2008. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de renforcement des capacités de gestion orientée sur les résultats et l'impact, fera un don ne dépassant pas un million neuf cent mille dollars des États-Unis (1 900 000 USD) à Capacity Building International (InWEnt) à l'appui d'un programme de trois ans s'étendant sur la période 2006-2008. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale en Afrique orientale et australe, fera un don ne dépassant pas six cent soixante mille dollars des États-Unis (660 000 USD) à Kenya Gatsby Trust (KGT) à l'appui d'un programme de deux ans s'étendant sur la période 2006-2007. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandations du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de renforcement de l'Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe, fera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe (PhytoTrade Africa) à l'appui d'un programme de trois ans s'étendant sur la période 2006-2008. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Lennart Båge
Président

**ASSOCIATION POUR LE RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE AGRICOLE EN AFRIQUE
ORIENTALE ET CENTRALE: PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES EAUX À
USAGE AGRICOLE EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

I. GÉNÉRALITÉS

1. Le programme proposé d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe (IMAWESA) s'articule autour de quatre composantes: concertation, études ciblées, appui au renforcement des capacités nationales et gestion des savoirs. Il est conforme à l'objectif stratégique du FIDA qui est d'améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie en renforçant, par ailleurs, les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations (associations d'irrigants, par exemple) et en améliorant l'accès aux services financiers et aux marchés, par la promotion d'une approche de l'irrigation inspirée de l'entreprise.

2. Le programme intégré pour le développement de l'agriculture de l'Afrique (CAADP), du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, ainsi que les politiques de développement rural ou du secteur agricole de la plupart des pays de la région reconnaissent tous que l'irrigation est indispensable à la modernisation et à la commercialisation de l'agriculture. Or les investissements dans la gestion de l'eau ont reculé en raison des résultats généralement décevants des investissements dans les grands travaux d'irrigation. Ces déboires s'expliquent par une mauvaise conception des périmètres d'irrigation et des dépenses d'équipement élevées, une gestion déficiente et non participative, une exploitation et un entretien non viables, une exploitation insuffisante des possibilités du marché, et la négligence des zones humides naturelles et des systèmes informels de gestion de l'eau. En outre, les contextes politiques, législatifs et institutionnels de la gestion des eaux à usage agricole ne lui sont pas toujours favorables. Il est cependant intéressant de constater que les périmètres aménagés et gérés par les agriculteurs se sont révélés être des solutions bon marché et viables d'irrigation complémentaire et que, si les rendements restent modestes, ils pourraient être amplement améliorés.

3. Pour remédier à ces insuffisances, il s'agit de se baser sur ce qui marche dans le contexte de l'irrigation, d'aider les paysans pauvres à améliorer la gestion des eaux à usage agricole et de saisir les possibilités de créer des entreprises rentables pour améliorer la sécurité alimentaire et les revenus. Cela exige des investissements plus importants et des cadres politiques et stratégiques appropriés pour les soutenir. Le présent programme vise à réunir une variété de parties prenantes afin de consolider, préciser et promouvoir les connaissances requises pour augmenter l'impact des investissements dans le domaine des eaux à usage agricole et d'encourager les politiques qui catalyseront les investissements publics et privés.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

4. Le FIDA accorde une grande importance à la gestion des eaux à usage agricole dans la région Afrique orientale et australe. Il en a donc fait un axe stratégique dans la stratégie régionale et dans le portefeuille régional des programmes. Depuis 2001, après un examen thématique de l'appui du Fonds à la gestion de l'eau dans cette région, le FIDA a apporté un soutien à l'exécution par le biais de fonds supplémentaires suisses. De plus, des initiatives intéressant l'ensemble du portefeuille ont été réalisées pour mettre à profit les enseignements tirés et encourager les échanges de données d'expérience. On citera notamment: un atelier régional sur la gestion de l'eau; un forum électronique, un programme de collaboration en matière de gestion des eaux à usage agricole réalisé en commun avec la Banque africaine de développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Institut international de gestion des ressources en eau et la Banque mondiale pour repérer les tendances et cerner les formules convenant aux investissements en Afrique subsaharienne;

ANNEXE I

et un appui à l'exécution, fondé sur les besoins définis par les participants au programme eux-mêmes. L'expérience enseigne que si l'appui technique a son importance, il y a également une demande de confrontation d'expérience entre les groupes de pairs sous forme d'échanges et de visites et de soutien par des personnels d'autres programmes sous forme d'atelier. Il serait fort intéressant pour la performance et l'impact du programme d'institutionnaliser ces approches.

5. L'expérience tirée des programmes réalisés dans la région et du programme de collaboration montre à l'évidence que le niveau des investissements et la performance du secteur dépendent très largement de l'environnement juridique et politique. C'est pourquoi l'initiative proposée accorde une place essentielle à la concertation et au renforcement des capacités des institutions nationales et régionales créées par les exploitants et "formelles" pour qu'ils puissent prendre part à la concertation sur la gestion de l'eau.

6. Une meilleure gestion des savoirs est d'importance capitale pour améliorer la conception et l'exécution du programme et pour fournir une base solide à la concertation. Les études sur les problèmes clés ont montré que le renforcement des capacités, les échanges de visites et les ateliers destinés au personnel du projet, ainsi que les interactions par réseau électronique étaient indispensables à une stratégie de gestion des savoirs.

7. Les partenariats avec les principales parties prenantes de la région sont nécessaires au succès du renforcement des capacités, de la concertation et de la gestion des savoirs. Dans cette optique, le réseau de gestion des sols et de l'eau (SWMnet) est considéré comme un partenaire idéal pour le FIDA, car son mandat et ses objectifs complètent ceux du FIDA. Ce réseau est largement implanté dans la région et compte parmi ses membres des organisations publiques et privées s'occupant de recherches et de formations en matière de gestion de l'eau, offrant ainsi au FIDA une occasion prometteuse de promouvoir les partenariats et le travail en réseau **entre** organisations et programmes nationaux.

III. PROGRAMME PROPOSÉ

8. Les activités du programme s'articulent autour de quatre composantes:

- i) **Concertation.** Cette composante vise à faire participer plus étroitement l'Association pour le renforcement de la recherche agronomique en Afrique orientale et centrale (ASARECA) et le FIDA à une concertation sur la gestion par les petits exploitants des eaux à usage agricole dans la région, et à les aider à obtenir une réorientation des politiques. On évaluera l'effet des politiques, des institutions et du cadre juridique sur l'accès des ruraux pauvres à de meilleures méthodes de gestion des eaux, ainsi que leur influence sur la performance et l'impact des programmes financés par le FIDA dans la région. Les stratégies et instruments de communication et de concertation entre le FIDA, les gouvernements et d'autres parties prenantes seront validés et utilisés pour faire participer les parties prenantes à la concertation.
- ii) **Meilleure compréhension des problèmes clés.** Cette composante aidera à orienter les investissements futurs dans la gestion des eaux à usage agricole dans la région. On entreprendra des études sur les problèmes clés et l'on examinera les formules qui paraissent les meilleures pour la gestion de ces eaux. En se fondant sur ces activités, on élaborera des produits ciblés de communication pour encourager l'échange de savoirs orienté vers l'action.
- iii) **Renforcement des capacités en gestion et exécution du programme.** Cette composante renforcera les capacités locales à réaliser des programmes de gestion des eaux à usage agricole dans la région. Les activités à court terme d'appui aux programmes seront fondées sur les besoins recensés par ceux qui exécutent le programme, les chargés

ANNEXE I

de portefeuille de pays du FIDA et les chargés de portefeuille du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Ceux-ci traiteront de la formation, de l'appui technique et de la création de "communautés de pratiques" parmi le personnel du programme, afin d'ouvrir une voie de communication répondant à la demande et d'encourager l'adoption des enseignements fournis par le programme.

- iv) **Mise en commun des savoirs et des bonnes pratiques.** Le programme élaborera une méthode de gestion des savoirs pour obtenir systématiquement la saisie, la synthèse, l'échange et l'utilisation des données d'expérience et des enseignements tirés au sujet de la gestion des eaux à usage agricole en faveur des pauvres, par les pauvres eux-mêmes et par les participants au programme, les prestataires de services, les planificateurs et les décideurs au sein de l'administration, au FIDA et dans d'autres instances. Le programme IMAWESA visera spécialement à réunir les personnes et organisations qui ont l'expérience et des compétences en matière d'exécution et de planification afin de former une communauté pour l'échange des savoirs et des enseignements tirés de l'expérience, tant pendant la réalisation du programme que par la suite.

IV. RÉSULTATS/AVANTAGES ESCOMPTÉS

9. Les résultats et avantages escomptés du programme sont:

- i) Une concertation renforcée en vue de créer un cadre porteur amélioré et orienté vers les pauvres pour la gestion par les petits exploitants des eaux à usage agricole dans la région Afrique orientale et australe. On compte obtenir une amélioration de la capacité des utilisateurs de l'eau à des fins agricoles à prendre part à la concertation et à mobiliser des investissements.
- ii) Une meilleure compréhension des questions capitales qui orienteront dorénavant les interventions et les investissements en faveur de la gestion des eaux à usage agricole par les petits exploitants dans la région. On disposera d'un plus grand nombre de solutions pour gérer, en faveur des pauvres, les eaux à usage agricole.
- iii) Une efficacité accrue dans la gestion et l'exécution des programmes de gestion des eaux à usage agricole par les petits exploitants financés par le FIDA dans la région.
- iv) Un échange plus actif des savoirs et de meilleures pratiques en matière de gestion des eaux à usage agricole par les petits exploitants entre pays, institutions et programmes.

10. Dans l'ensemble, s'agissant de la gestion des eaux à usage agricole en faveur des petits exploitants, on s'attend à ce que le programme ouvre la voie à des décisions et des choix mieux documentés sur les plans politique, juridique et institutionnel et sur celui des investissements.

V. DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION

11. Le FIDA mettra les ressources du don à la disposition du programme IMAWESA aux termes d'un accord de don avec l'ASARECA. Celle-ci conclura un accord de don subsidiaire avec l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) à Nairobi, où est installé le SWMnet, et veillera à ce que cet accord subsidiaire soit soumis au FIDA pour examen et approbation avant finalisation. En outre, l'ASARECA sera chargée de présenter des rapports financiers, en suivant les procédures internes de contrôle financier en place au sujet de l'emploi consolidé des fonds du don, et en conformité avec les dispositions de l'accord de don du FIDA.

12. La collaboration avec l'ASARECA offre les avantages suivants:

- les instituts nationaux de recherche agricole (NARI) membres de l'ASARECA réaliseront des activités choisies, ne facturant au programme que les frais de voyage et les dépenses de fonctionnement, en l'absence de salaires/bénéfices;
- la coordination sera assurée avec d'autres réseaux de l'ASARECA, ce qui est d'une grande importance pour la composante concertation;
- le système rigide de S&E déjà en place dans les réseaux de l'ASARECA bénéficiera au programme; et
- la capacité du programme à exercer une influence sur la concertation régionale sera renforcée puisque l'ASARECA et le Marché commun des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe sont les principaux partenaires d'exécution du programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique dans la sous-région de l'Afrique orientale et centrale.

13. L'ICRISAT fournira ce qui suit:

- l'extension des activités à l'Afrique australe (non compris dans le mandat de l'ASARECA);
- l'administration financière, y compris la passation des marchés, la comptabilité, les opérations bancaires, les rapports financiers et le décaissement des fonds;
- les locaux à usage de bureaux, le mobilier et les services publics;
- le soutien technique et administratif;
- la gestion des ressources humaines pour le personnel et les prestataires de services.

14. La supervision et l'orientation du programme seront assurées par le Comité des directeurs de l'ASARECA, selon les recommandations du Comité de pilotage régional (CPR) du SWMnet, par l'intermédiaire du secrétariat de l'ASARECA. Le CPR approuvera les plans de travail et budgets et les rapports sur l'exécution. Ces documents seront ensuite adressés pour observations au FIDA. L'unité de gestion du programme (UGP) relèvera du CPR.

15. Un comité consultatif technique formé de représentants de l'ASARECA, de l'ICRISAT, du FIDA, de l'UNOPS et du SWMnet fournira les orientations et conseils techniques concernant les plans de travail, les budgets, les rapports sur l'exécution et d'autres produits. Il se réunira tous les six mois.

16. L'unité de coordination régionale du SWMNet accueillera l'UGP, qui sera chargée de la gestion courante du programme et de son exécution. Le coordonnateur régional du SWMNet sera le directeur du programme, assumant la responsabilité générale de sa gestion et de son exécution. Un facilitateur régional à plein temps sera chargé de la facilitation technique, du soutien, des apports directs aux opérations sur le terrain et de la synthèse des résultats. Il relèvera du directeur du programme et travaillera en consultation étroite avec le FIDA et l'UNOPS. Il sera recruté durant la phase de démarrage préalable à l'IMAWESA financée à l'aide d'un don modique et sera employé par l'ICRISAT à un poste régional conformément aux procédures de l'ICRISAT.

17. Les équipes chargées de l'exécution seront choisies et recrutées principalement auprès des institutions de la région Afrique orientale et australe, comme les NARI, les universités, les ONG et le personnel pertinent du programme de prêts du FIDA. Pour faciliter l'échange de savoirs, des équipes de plusieurs pays seront constituées dès que possible. Les équipes de mise en œuvre feront des études en rapport avec les composantes i) et ii) et s'occuperont du renforcement des capacités au titre de la composante iii).

ANNEXE I

18. Tous les six mois, les directeurs nationaux du programme, le personnel du programme et l'UNOPS seront invités à présenter des suggestions au sujet des activités et études concernant le renforcement des capacités, ainsi que d'autres observations, tout spécialement en ce qui concerne les résultats iii). Ces suggestions seront examinées par le facilitateur régional, qui leur donnera un ordre de priorité.

19. L'UGP sera chargée d'élaborer et d'appliquer un système participatif de suivi, qui comprendra la collecte et l'analyse des informations provenant des parties prenantes au programme et utilisera le système de S&E de l'ASARECA. L'exécution du projet sera supervisée par le Fonds. L'UNOPS fournira les éléments nécessaires à la supervision d'IMAWESA en évaluant son impact sur les programmes de prêts du FIDA lors des missions habituelles de supervision. Le FIDA lancera des évaluations indépendantes du programme à mi-parcours et à son achèvement, si possible en coopération avec l'évaluation externe du SWMnet par l'ASARECA.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

20. Le budget total d'IMAWESA est de 1,81 million de USD étalé sur trois ans. Sur ce montant, 67% seront consacrés aux quatre composantes visant à obtenir les produits du programme. Le solde de 33% servira à couvrir les frais de gestion et d'administration du programme, y compris les salaires et les frais de déplacement du personnel du programme. Bien qu'élevé, ce montant n'est pas anormal pour un programme de gestion des savoirs et de renforcement des capacités, si l'on considère que 55% des coûts liés à la gestion du programme représentent les salaires et les frais de déplacement du facilitateur régional et du directeur du programme. Un montant substantiel est imputable aux composantes dans lesquelles ils jouent un rôle actif.

21. Le coût total sera financé à concurrence de 1 500 000 USD (80%) par le FIDA; de 45 000 USD en espèces et de 95 000 USD en nature par l'ASARECA/SWMnet, de 100 000 USD en nature par l'ICRISAT; de 60 000 USD en nature par les institutions nationales partenaires (NARI, et membres de l'ASARECA et du SWMnet) et de 6 000 USD en nature par l'UNOPS (par exemple, temps du personnel lié à la participation de l'UNOPS au groupe consultatif technique). Le tableau ci-après indique la ventilation par catégorie de dépenses du don proposé par le FIDA.

**Utilisation du don du FIDA
(en USD)**

Catégorie	Total
Salaires	250 000
Dépenses de fonctionnement de l'UGP	77 000
Recherche et services de consultants	630 000
Formation et renforcement des capacités	314 000
Administration	229 000
Total	1 500 000

**CAPACITY BUILDING INTERNATIONAL: PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE
GESTION ORIENTÉE SUR LES RÉSULTATS ET L'IMPACT**

I. GÉNÉRALITÉS

1. En juin 2003, la Division Proche-Orient et Afrique du Nord (PN) du FIDA a organisé l'atelier de gestion des projets orientée sur l'impact pour former les directeurs de projets et les spécialistes de suivi et évaluation (S&E) à la méthode du cadre logique ainsi qu'aux méthodes et instruments élaborés dans le cadre du Guide de S&E des projets du FIDA. Cet atelier faisait partie des initiatives prises par PN aux niveaux régional et national et des projets pour concrétiser l'engagement pris par le FIDA d'orienter davantage la conception et l'exécution des projets sur l'impact, principalement en faisant mieux connaître la méthode du cadre logique et son application.
2. Plusieurs autres initiatives ont été lancées ces dernières années pour renforcer l'évaluation et la gestion des résultats et de l'impact au FIDA: l'examen annuel du portefeuille et les rapports de situation sur les projets ont été introduits et adaptés pour évaluer les réalisations et les difficultés rencontrées pour atteindre les objectifs; l'élaboration par le Bureau de l'évaluation (OE) d'un guide pratique de suivi-évaluation des projets de développement rural (achevé en 2002) qui est axé sur "la gestion orientée sur l'impact" et propose des outils méthodologiques pour concevoir et appliquer les processus de S&E participatifs; et la rédaction de notes didactiques par la Division consultative technique qui s'efforce de récapituler les bonnes pratiques et les enseignements tirés.
3. En dépit de ces efforts, le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA, l'évaluation externe indépendante du FIDA et le FIDA lui-même ont tous relevé le manque de performance des systèmes de S&E des programmes et ont souligné la nécessité d'un appui supplémentaire dans ce domaine. De même, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (adoptée le 2 mars 2005) et le modèle opératoire en évolution du FIDA préconisent tous deux une évaluation plus stricte des résultats et mentionnent spécialement la nécessité de renforcer les capacités du pays à instaurer des systèmes de gestion fondés sur les résultats et un apprentissage fondé sur les faits.
4. Les projets du FIDA dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) reconnaissent de leur côté qu'il convient de renforcer le S&E pour augmenter l'efficacité de l'aide et réaliser les objectifs du projet. On le voit clairement dans une étude de OE des directeurs de projets du FIDA réalisée lors de l'atelier de juin 2003 sur la gestion des projets orientée sur l'impact.
5. Le programme proposé de renforcement des capacités de gestion orientée sur les résultats et l'impact vise à remédier aux insuffisances mentionnées au paragraphe 3 en créant un réseau régional spécialisé en S&E et en renforçant les capacités nationales et régionales dans ces domaines. Ce programme s'inspirera de l'expérience fournie par le Programme de renforcement des capacités régionales aux fins du suivi et de l'évaluation des projets FIDA de lutte contre la pauvreté rurale en Amérique latine et aux Caraïbes.
6. En outre, le programme s'appuie sur l'engagement pris par le FIDA en décembre 2003¹, de mettre en œuvre un Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) dans l'ensemble du portefeuille de projets du Fonds. Le rapport sur le SYGRI propose d'appliquer une approche participative à la conception du cadre logique et du système de S&E des projets, et d'inclure les informations demandées par le FIDA en utilisant des "indicateurs fondamentaux d'impact". Ces indicateurs visent à relier la mesure des réalisations du FIDA aux objectifs du Millénaire pour le développement qui relèvent directement de son mandat.

¹ Document EB 2003/80/R.6/Rev.1.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

7. La présente proposition de don s'appuie sur les données ci-dessus et répond à la nécessité de renforcer sensiblement les capacités dans la région POAN pour offrir des services de qualité en matière de gestion des résultats et de l'impact. Il vise deux des principales entraves au renforcement du S&E du programme dans la région POAN, telles que décrites par les participants à l'atelier (voir le paragraphe 1): le manque de spécialistes qualifiés ayant l'expérience de l'établissement de systèmes efficaces de S&E ou de l'évaluation des projets, et les rares possibilités de formation dans ce domaine. En outre, le don proposé vise à répondre à une demande capitale des projets rarement satisfaite: recevoir une aide pour mesurer et évaluer l'impact du projet.

8. Le programme proposé de renforcement des capacités de gestion orientée vers les résultats et l'impact renforcera la capacité des institutions et spécialistes de la région à répondre à la demande accrue des responsables des programmes et projets de développement rural qui souhaitent améliorer la façon dont ils gèrent l'impact et rendent compte de la performance, en particulier au niveau des impacts. Le programme tient compte de la nécessité pour le FIDA d'orienter plus efficacement sur l'impact la planification, le suivi et la gestion de ses projets ainsi que les rapports à leur sujet. Il contribuera par ailleurs à harmoniser la façon dont on rend compte de la réalisation des OMD aux niveaux des projets et des pays. Il aidera à suppléer à l'offre insuffisante de services dans le domaine du S&E, qui a contribué aux carences persistantes des systèmes de S&E et à permettre d'extraire les données d'expérience dans les programmes de développement rural de la région POAN et d'autres régions.

III. PROGRAMME PROPOSÉ

9. Le programme vise à contribuer à obtenir que les projets et programmes de développement agricole et rural dans les pays cibles de la région POAN soient planifiés, dirigés et suivis avec efficacité et selon des modalités orientées davantage sur l'impact.

10. Le programme a pour objet d'accroître la capacité des institutions et spécialistes (à l'échelon de la région et du pays) à répondre à la demande accrue en services de qualité en matière de gestion de l'impact pour les projets orientés sur les pauvres dans la région.

11. Pour atteindre son objectif, le programme est doté des quatre composantes suivantes:

- i) **Renforcement des capacités des centres régionaux d'excellence.** On améliorera la capacité des centres régionaux et sous-régionaux à coordonner et fournir des services de qualité induits par la demande et orientés sur l'impact et à participer efficacement au réseau régional.
- ii) **Renforcement des capacités des facilitateurs et des formateurs.** On veillera à ce que les facilitateurs/formateurs régionaux et nationaux des processus soient qualifiés/certifiés et aient acquis l'expérience pratique de l'appui aux programmes pour appliquer la méthode de la gestion orientée sur l'impact. Cette approche a elle-même été testée, montrée et améliorée dans le cadre des projets et programmes pilotes et elle donne des exemples de bonnes pratiques et des méthodes et outils appropriés à la région que les prestataires de services peuvent utiliser pour appuyer d'autres projets et programmes.
- iii) **Établissement d'un réseau régional d'apprentissage.** Il s'agira d'établir un réseau régional d'apprentissage et d'appui orienté sur la gestion en vue de l'impact, qui stimule la demande de services, entretient un centre de ressources, relie les prestataires de services aux clients, facilite l'apprentissage et encourage l'appui stratégique et politique.

ANNEXE II

- iv) **Gestion et pilotage du programme.** Cette composante visera à gérer et réaliser efficacement le programme.

IV. RÉSULTATS/AVANTAGES ESCOMPTÉS

12. On compte que le programme améliorera la capacité des instituts et spécialistes régionaux à répondre à la demande accrue de services de qualité des organisations qui s'intéressent aux pauvres pour une meilleure gestion orientée sur l'impact. Les principaux résultats escomptés du programme concernent l'efficacité opérationnelle des programmes de renforcement des capacités dans trois centres régionaux, qui seront renforcés et répondront plus efficacement aux besoins des programmes de développement rural. L'apport de services en gestion orientée sur l'impact sera développé et ces services seront disponibles à l'échelon national et régional, avec 15 spécialistes de haut niveau (trois par centre) et 40 spécialistes nationaux (dans 13 pays) ayant reçu une formation à la gestion orientée sur les résultats et l'impact.

13. On considère qu'une trentaine de projets financés par le FIDA dans la région bénéficieront d'un meilleur accès aux services de gestion orientée sur les résultats et l'impact. L'impact du programme se verra au niveau de ces projets de développement rural et d'autres qui en auront bénéficié, et qui adopteront de meilleurs systèmes et processus de planification, de suivi et d'évaluation. L'apprentissage et le compte rendu des résultats et de l'impact s'en trouveront améliorés, ce qui améliorera la performance des projets de développement rural.

14. En dernière analyse, ce sont les ruraux pauvres qui en bénéficieront. Dans l'ensemble, le programme augmente l'impact et la durabilité des efforts pour réduire la pauvreté rurale, tandis que les processus améliorés de gestion devraient aboutir à des méthodes participatives d'apprentissage qui renforcent les moyens dont disposent les ruraux pauvres, hommes et femmes, et leurs organisations, pour gérer et organiser leur propre développement. La participation des ruraux pauvres, hommes et femmes, à l'évaluation et à la réalisation des activités de développement ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des résultats obtenus par les projets dans le recul de la pauvreté, sera d'une importance capitale.

15. En facilitant l'établissement de comptes rendus, le partage et l'échange des données d'expérience, et l'apprentissage fondé sur des faits en matière de réduction de la pauvreté rurale, le programme devrait permettre par ailleurs de disposer de meilleurs documents et d'être mieux informés, de sorte que les politiques orientées vers les pauvres pourront à l'avenir être formulées en connaissance de cause.

16. Les autres résultats escomptés sont:

- i) l'amélioration des capacités régionales et nationales à réaliser les activités du SYGRI;
- ii) l'établissement d'un réseau régional de S&E et la fondation d'un centre régional de ressources en S&E;
- iii) la consolidation des systèmes de S&E et des plans de travail qui sont entièrement alignés sur le SYGRI;
- iv) les outils et bonnes pratiques, sélectionnés sur la base des expériences appuyées par le FIDA et du Guide de S&E du FIDA, sont étudiés et diffusés dans la région;
- v) les projets du FIDA et les groupes de ressources dans le pays sont renforcés et orientés sur les résultats et l'impact.

V. DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION

17. L'exécution du programme de don proposé sera confiée à Capacity Building International (InWEnt), un centre éminent pour la formation extensive et le renforcement des capacités dans les programmes. Installé en Allemagne, InWEnt a une solide réputation en matière de renforcement structurel et de formation au développement et il utilise largement la méthode du cadre logique (tant comme outil que comme produit) dans la formation. Outre ses compétences en S&E et l'accent qu'il met sur le renforcement des capacités, InWEnt connaît bien le FIDA pour avoir travaillé étroitement avec le Fonds dans un certain nombre de programmes conjoints de dons. Il représente une structure de gestion et d'administration solide pour l'exécution du don.

18. Une unité de coordination du programme (UCP) sera établie par InWEnt pour gérer la réalisation du programme. Cette UCP sera installée dans une institution régionale choisie et aura la responsabilité générale de l'exécution du programme. Elle sera composée d'un coordonnateur du programme et d'un assistant administratif local. Un assistant administratif à temps partiel fournira son appui au programme dans les locaux d'InWEnt en Allemagne. L'UCP sera guidée et supervisée par un comité de pilotage présidé par le FIDA, et composé de représentants d'InWEnt, de l'International Agricultural Centre de Wageningen University (IAC), de l'institution régionale partenaire et de projets financés par le FIDA. InWEnt aura la responsabilité générale de l'exécution du programme, mais les plans de travail et budgets annuels seront soumis à l'approbation préalable du FIDA. Le coordonnateur du programme remplira les fonctions de secrétaire du comité de pilotage.

19. L'IAC, qui possède une compétence de base en S&E participatifs et a de longue date un programme de formation dans ce domaine de spécialisation, cofinancera le programme par des contributions en nature sous forme de compétences. Outre la formation qu'il dispensera en développement structurel, l'InWEnt améliorera, en coopération avec l'IAC, les compétences en S&E et les capacités d'exécution du programme dans deux ou trois institutions régionales partenaires qualifiées pour le faire.

20. Le programme régional sera supervisé par PN. Le suivi et l'évaluation d'ensemble du programme seront assurés conjointement par le FIDA, l'IAC, InWEnt et les centres régionaux, grâce à l'examen régulier du programme et à l'ajustement périodique des stratégies et opérations du programme.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

21. On compte que les projets financés par le FIDA recruteront directement, avec leur propre budget, les prestataires de services régionaux et nationaux afin de se doter des compétences dont ils ont besoin pour gérer correctement les fonctions de S&E. Le programme ne finance donc pas l'appui direct aux projets pour l'amélioration de ces fonctions, puisque ces dépenses devraient être couvertes par le budget du projet. En revanche, le programme est centré sur le renforcement des capacités pour que les projets de développement rural du FIDA et d'autres projets puissent disposer des services appropriés. Le financement par le don couvre la formation et le renforcement des capacités des spécialistes de haut niveau et des formateurs nationaux en gestion des résultats et de l'impact. Le programme soutiendra aussi le développement structurel dans deux ou trois institutions régionales et veillera à ce que ces institutions soient en mesure d'offrir des programmes de formation qui satisfont aux exigences nouvelles des programmes de développement rural.

22. Pour atteindre l'objectif général qui est d'améliorer les initiatives de développement rural, le programme doit aussi s'attacher à aider les participants à ces initiatives à bien comprendre la méthode de gestion orientée sur l'impact et son importance. Le financement du programme comprend donc l'échange des enseignements tirés et des données d'expérience en S&E dans la région et entre les

ANNEXE II

projets, par la création d'un réseau régional, l'appui à la documentation, et par la mise au point et la diffusion des bonnes pratiques.

23. Le financement du programme provient de quatre sources principales: le don proposé; le partenaire bénéficiaire, InWEnt; l'IAC, sous forme d'une assistance technique en nature; et les projets financés par le FIDA. En outre, les centres régionaux prendront sans doute en charge une part minime des coûts liés aux frais généraux d'administration et au soutien logistique.

**Financement du programme
(en USD)**

Catégorie de coûts	Don du FIDAt	InWEnt	IAC	Projets financés par le FIDA	Total
Formation et ateliers	1 270 000	285 000	-	400 000	1 955 000
Assistance technique	440 000	50 000	100 000	-	590 000
Dépenses de fonctionnement du programme	190 000	140 000	-	-	330 000
Total	1 900 000	475 000	100 000	400 000	2 875 000

24. On estime que la durabilité des résultats du programme sera obtenue par le renforcement global des capacités à fournir les services de S&E dans la région, assorti d'une meilleure compréhension, par les projets du FIDA et leurs principales parties prenantes, de la gestion fondée sur les résultats et de la demande qui en est faite. L'importance croissante donnée à l'efficacité de l'aide et au suivi des objectifs du Millénaire pour le développement devrait intensifier la demande de services de S&E orientés sur l'impact dispensés par les centres bénéficiant du soutien du programme.

**KENYA GATSBY TRUST: PROGRAMME D'APPUI AU PARTENARIAT POUR LA GESTION DES
CONNAISSANCES EN FINANCE RURALE EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

I. GÉNÉRALITÉS

1. Au début de 2003, le FIDA, le Centre international de développement et de recherche (CIDR) et MicroSave Africa ont examiné ensemble leurs activités respectives en matière de développement des services financiers ruraux en Afrique orientale et australe et ont étudié le moyen de collaborer plus étroitement dans les domaines d'intérêt commun. Reconnaisant la complémentarité élevée qui existe entre leurs initiatives respectives et la possibilité de développer des synergies, ils ont étudié la possibilité d'établir un bureau régional conjoint en Afrique orientale. Ce bureau offrirait, d'une part, une base à partir de laquelle chacun des trois organismes pourrait apporter, sous forme de renforcement des capacités, un appui aux activités futures de finance rurale dans la région et, d'autre part, l'occasion d'interactions et d'échanges bénéfiques d'expériences de l'autre, spécialement sur le plan de l'action-recherche menée conjointement sur les questions clés du financement rural. Ce programme commun est connu à présent sous le nom de partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale en Afrique orientale et australe (KMP).

2. En décembre 2003, un don de 100 000 USD à Kenya Gatsby Trust (KGT) a été approuvé au titre du programme élargi de coopération FIDA/ONG. Aux termes de ce don, KGT a fourni les services de gestion qui ont permis au FIDA de lancer sa coopération avec le KMP. Cela a consisté à en le recrutement d'un spécialiste en finance rurale, basé à Nairobi, qui a entrepris de réaliser le programme du KMP. Le don proposé permettra de poursuivre et élargir ce partenariat.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

3. La stratégie régionale du FIDA pour l'Afrique orientale et australe fait de l'accès plus facile des ruraux pauvres à de meilleurs services financiers l'un de ses quatre axes opérationnels stratégiques. Cette priorité stratégique se constate dans les opérations de prêt du FIDA dans la région: à la fin de 2004, son portefeuille actif de services financiers ruraux atteignait au total 151 millions de USD (soit 36% du portefeuille total de projets dans la région). Ces dernières années, de grands programmes autonomes de finance rurale ont été réalisés dans des pays comme l'Éthiopie, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie, tandis que 25 projets ou programmes en cours ont une composante en finance rurale. D'autre part, on constate néanmoins: i) que la capacité en gestion des activités de finance rurale dans la région reste faible; et ii) que si le FIDA veut continuer à appuyer les programmes novateurs et efficaces de finance rurale dans la région, il doit investir dans les activités génératrices de savoirs et le partage des connaissances afin de se maintenir à la pointe des meilleures pratiques dans ce secteur. Le KMP s'efforcera de satisfaire à ces deux exigences, en renforçant les capacités des gestionnaires et du personnel concernés par la finance rurale (tant pour les programmes que pour les institutions de microfinancement [IMF]) et en encourageant à tirer les leçons de l'expérience et à générer et échanger les connaissances à tous les niveaux. Le KMP deviendra ainsi un élément essentiel de la stratégie thématique du FIDA (centrée sur un thème) en matière de gestion des savoirs dans la région.

4. Les autres partenaires du KMP se sont forgé une solide réputation dans leurs domaines d'intervention respectifs. MicroSave Africa basé à Nairobi est une initiative régionale appuyée par un consortium de donateurs qui s'efforcent de promouvoir la mise au point de méthodes dictées par le marché et répondant à la demande pour fournir des services financiers aux institutions de microfinancement. En 2003, elle a lancé le projet de services financiers décentralisés (SFD) qui vise à imaginer et tester des outils et des techniques de fourniture pour améliorer le fonctionnement, la gestion et la gouvernance des institutions financières à assise communautaire, en particulier dans les zones rurales reculées. En 2004, le projet SFD a acquis un statut juridique indépendant et a pris la

ANNEXE III

place de MicroSave Africa dans le KMP. Le Centre international de développement et de recherche (CIDR) est une organisation non gouvernementale (ONG) française qui possède une grande expérience, en particulier en Afrique de l'Ouest, de l'apport d'un soutien aux organisations villageoises d'épargne et de crédit et aux systèmes traditionnels de financement. En 2002, elle a lancé une nouvelle initiative – les systèmes participatifs de microfinancement en Afrique orientale – pour aider les institutions financières décentralisées à élargir leur clientèle rurale. Un partenariat entre le FIDA et ces organismes reposant sur un partage des savoirs sera bénéfique pour toutes les parties.

5. Pendant la période limitée où le spécialiste en finance rurale a été sur place (moins d'un an), l'intérêt et l'importance du KMP se sont confirmés. En dépit des retards intervenus dans l'établissement d'un programme commun de recherche (dus à la lenteur dans le recrutement du personnel basé à Nairobi pour le projet SFD et le CIDR), par sa présence à Nairobi, le spécialiste en finance rurale a pu fournir aux gestionnaires et aux exécutants des activités de finance rurale de la région l'aide en renforcement des capacités dont ils avaient tant besoin. L'utilité de ce type de soutien est de plus en plus largement reconnue et il convient de consolider ce type d'arrangement et de s'en servir. De même, grâce aux efforts du spécialiste en finance rurale, on voit apparaître une communauté de spécialistes qui s'occupent de gérer et réaliser les programmes de services financiers ruraux soutenus par le FIDA. Les coordonnateurs de programme et leur personnel commencent à communiquer de plus en plus entre eux, principalement par courrier électronique, et à s'informer mutuellement de leur expérience au sujet des principaux enjeux opérationnels et des enseignements à en tirer. Le FIDA tient à encourager cette culture de l'apprentissage par les pairs et à s'appuyer sur elle.

III. PROGRAMME PROPOSÉ

6. La finalité globale du KMP est de contribuer à améliorer l'accès des ruraux pauvres d'Afrique orientale et australe à des services financiers appropriés et durables. Pour y parvenir, il a pour objectifs: i) d'améliorer la fourniture, le champ d'action, le caractère approprié et la durabilité des services financiers en faveur des ruraux pauvres; et ii) de renforcer le cadre politique et réglementaire qui régit la fourniture des services financiers ruraux. Les activités du programme s'articulent autour de quatre axes.

- **Renforcement des capacités des spécialistes de la finance rurale.** Cette composante vise à renforcer les compétences et les moyens des gestionnaires et exécutants qui s'occupent de finance rurale dans la région. Les activités consisteront: à étendre davantage le réseau des spécialistes de la finance rurale; à organiser des ateliers thématiques; à apporter une assistance aux institutions de finance rurale intéressées pour qu'elles puissent participer à l'initiative MIX MARKET qui vise à améliorer les rapports financiers des institutions de microfinancement; à aider le spécialiste en finance rurale et/ou les consultants spécialisés à se rendre sur le site des projets et programmes qui traitent du financement rural; et à établir une base de données sur les consultants de la région capables de fournir des services financiers ruraux pertinents.
- **Action-recherche avec les institutions partenaires.** L'action-recherche sera menée sur des sujets ou thèmes d'intérêt commun aux partenaires du KMP. Chacun d'entre eux apportera son expérience, ses intérêts et ses connaissances particulières: le CIDR pourrait s'occuper essentiellement des systèmes participatifs, basés sur les membres, alors que le projet SFD s'intéresserait à l'élaboration d'instruments de gestion pour les institutions de finance rurale, tandis que le FIDA apportera son expérience et ses acquis, en particulier pour les questions relatives à l'établissement de liaisons systémiques entre différents types d'institutions pour la fourniture de services financiers ruraux. Les projets et programmes financés par le FIDA joueront un rôle important dans la définition des priorités de la recherche et ils seront aussi un moyen important en vue d'une application à

ANNEXE III

plus large échelle des approches et méthodes éprouvées, mises au point par d'autres partenaires.

- **Promotion de la concertation au sujet de la finance rurale.** L'accent sera mis sur la création d'un environnement politique favorable qui favorisera l'apparition d'un marché financier rural complet et concurrentiel bien enraciné. Les activités comprendront: i) la participation du spécialiste en finance rurale à des discussions, coordonnées avec les partenaires de développement, avec les pouvoirs publics et les banques centrales au sujet des politiques, lois et règlements concernant le secteur; et ii) l'appui aux institutions de finance rurale pour qu'elles puissent se concerter efficacement avec les décideurs au sujet des questions de finance rurale. Ces activités ne seront possibles que si le programme de recherche aboutit à des résultats de haute qualité; et elles seront menées dans le cadre des relations du FIDA avec les gouvernements partenaires et en collaboration étroite avec les autres acteurs du KMP.
- **Gestion des connaissances.** Le programme établira un système de gestion des connaissances qui sera accessible aux projets et programmes financés par le FIDA, au personnel du FIDA et à d'autres parties prenantes au développement désireuses de mettre en commun les enseignements tirés dans le domaine de la finance rurale. Cette base de connaissances sera alimentée à la fois par les sources d'Internet et l'expérience du FIDA au niveau mondial et par l'expérience fournie par les programmes dans toute la région. Les activités comprendront: i) l'aide apportée aux projets et programmes pour la mise en commun de leurs expériences en matière de mise en œuvre, des enseignements tirés et de l'impact obtenu; ii) la mise au point d'instruments de diffusion, y compris la formation, une interface basée sur Internet, des bulletins d'information, des ateliers thématiques, la participation à MIX MARKET et l'échange de visites; et iii) l'établissement d'une base de connaissances qui pourra être consultée sur les sites web tels que le portail de communications du FIDA ainsi que par les bulletins d'information, le courrier électronique et les rapports.

IV. RÉSULTATS/AVANTAGES ESCOMPTÉS

7. À la fin de la deuxième année de la période d'exécution, on compte que le programme aura produit les résultats suivants:

- i) une amélioration de la performance et de l'impact des projets et programmes de finance rurale financés par le FIDA en Afrique orientale et australe;
- ii) une meilleure compréhension, par le FIDA, le projet SFD et le CIDR ainsi que par les projets et programmes financés par le FIDA dans la région, des principaux obstacles politiques et opérationnels à surmonter pour fournir aux ruraux pauvres des services financiers appropriés et durables;
- iii) une action concertée renforcée de la part des projets et des autres parties prenantes en vue de l'établissement d'un cadre politique et réglementaire favorable au financement et au microfinancement rural dans la région;
- iv) un meilleur partage des connaissances et l'adoption de méthodes et d'outils améliorés et des meilleures pratiques par les projets et programmes financés par le FIDA, le projet SFD et le CIDR ainsi que la communauté du développement en général.

V. DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION

8. La supervision d'ensemble du KMP sera assurée par un comité de pilotage du programme composé de représentants du projet SFD, du CIDR et du FIDA, qui se réunira pour approuver le plan de travail de l'action-recherche du KMP et de ses membres, examiner ses activités passées, ses dépenses et ses résultats et donner des indications sur l'orientation future du programme.

9. Le soutien du FIDA au réseau de gestion des connaissances en finance rurale sera géré par KGT, plus précisément par son Département finances et administration, qui dispose d'un ensemble bien documenté de procédures de gestion administrative et financière (y compris des procédures pour la vérification externe des comptes), conçu expressément pour sa fonction de gestion des programmes – un service qu'il assure également pour MicroSave Africa et le projet SFD, le Département du développement international (Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord), le Programme des Nations Unies pour le développement, la Fondation Ford et le Bureau régional autrichien. La supervision financière restera assurée par le Comité de gestion du programme de KGT, lequel est présidé par un membre du Conseil d'administration et se réunit tous les trimestres.

10. La mise en pratique du soutien du FIDA sera du ressort d'un spécialiste en finance rurale recruté par concours, approuvé par le Fonds, qui rendra compte des questions administratives à KGT et des questions techniques au FIDA. Dans l'exercice de ses fonctions, le/la spécialiste en finance rurale devra collaborer étroitement avec trois groupes de partenaires: les autres membres du KMP (le CIDR et le projet SFD), les institutions coopérantes du FIDA et le FIDA lui-même, et il sera guidé par les dispositions d'un accord tripartite. Le spécialiste en finance rurale sera assisté de consultants recrutés pour une courte durée en fonction des besoins pour s'occuper de questions précises, se rapportant généralement soit au renforcement des capacités pour les projets et programmes, soit aux activités d'action-recherche.

11. Le suivi des activités et résultats du programme sera déterminé par le cadre logique et les plans de travail et budgets annuels, qui seront établis conjointement par les trois partenaires. Les résultats comprendront un ensemble de rapports sur l'action-recherche conjointe, la concertation, le réseau des connaissances et le renforcement des capacités, ainsi que les rapports mensuels sur l'exécution établis par le spécialiste en finance rurale, les rapports financiers trimestriels présentés par KGT et les rapports d'activité semestriels sur le KMP dans son ensemble. Ces résultats faciliteront la supervision du don, qui sera assurée par le FIDA lui-même.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

12. Le coût total de la participation du FIDA au KMP pendant la période 2006-2007 s'élève à 660 000 USD. Sur ce montant, environ 320 000 USD serviront directement à soutenir les quatre composantes du projet, tandis que le solde de 340 000 USD servira à financer les salaires et les dépenses connexes du spécialiste en finance rurale, ainsi que le coût des bureaux et la rémunération de KGT pour la gestion financière et administrative du don. Une telle ventilation des coûts est appropriée, étant donné le rôle du spécialiste en finance rurale, non seulement dans la gestion du programme, mais aussi dans sa participation directe à ses activités. Les grandes catégories de dépenses au titre du don sont indiquées ci-après.

ANNEXE III

**Catégories de dépenses
(en USD)**

Poste	Total
Formation	85 000
Contrats de courte durée pour des consultants	113 000
Activités pilotes d'action-recherche	75 000
Salaires du personnel	240 000
Frais de déplacement	29 000
Dépenses renouvelables	118 000
Total	660 000

13. La contribution du FIDA au KMP sera assortie d'une contribution parallèle du CIDR et du projet SFD, qui investiront tous deux des ressources humaines, financières et intellectuelles pour participer efficacement au partenariat.

**ASSOCIATION POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS NATURELS D'AFRIQUE
AUSTRALE: PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'ASSOCIATION POUR LA
COMMERCIALISATION DES PRODUITS NATURELS D'AFRIQUE AUSTRALE**

I. GÉNÉRALITÉS

1. PhytoTrade Africa, qui est la dénomination commerciale de l'Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe, a été lancée en 2001 pour permettre aux petits producteurs ruraux d'Afrique australe de pénétrer sur le marché mondial des produits naturels extraits de la forêt indigène ou de la flore des terres communales. C'est un organe représentatif des opérateurs de l'industrie des produits naturels et il a pour vocation de faciliter la croissance de cette industrie dans la région. Son programme d'activité a un objectif de développement plus ambitieux qui est d'améliorer les moyens de subsistance des communautés rurales pauvres qui vivent dans les zones marginales arides de l'Afrique australe. Pour y parvenir, elle investit dans la recherche et le développement des produits, relie et coordonne les producteurs de la région entre eux et sert d'intermédiaire entre les producteurs ruraux et les acheteurs.

2. PhytoTrade Africa intervient aujourd'hui dans huit pays (Afrique du Sud, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe). Elle a 53 membres, englobe toute la gamme des opérateurs du secteur privé dans la chaîne commerciale des produits naturels, ainsi que les prestataires de services (organisations non gouvernementales [ONG] et institutions techniques de recherche). Ses opérations sont supervisées par un conseil de gestion élu parmi ses membres et réalisées par un bureau exécutif nommé par le conseil de gestion, actuellement installé à Harare, au Zimbabwe.

3. A l'aide d'un don du FIDA de 1,0 million de USD, la phase préliminaire des activités de PhytoTrade Africa s'est déroulée de janvier 2002 à décembre 2003. En janvier 2004, une phase élargie a été lancée, s'appuyant sur un plan stratégique quadriennal détaillé élaboré avec l'aide du FIDA. Le don du FIDA a fait l'objet d'une évaluation externe en avril-juin 2005 et ses résultats comme son impact ont été jugés extrêmement satisfaisants.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

4. Les moyens d'existence des populations rurales pauvres d'Afrique australe, en particulier celles qui vivent dans les zones arides et marginales de la région, deviennent de plus en plus vulnérables sous l'effet combiné d'une sécurité alimentaire en régression et du VIH/sida, qui sont tous deux la conséquence d'une pauvreté extrême. On recherche par conséquent toute activité économique qui offrirait aux ruraux pauvres la possibilité de se libérer de la pauvreté. Dans la région, le FIDA a eu tendance à centrer principalement ses efforts sur l'agriculture des petits exploitants – production et commercialisation, et, bien qu'importante, l'agriculture ne suffit pas. Dans les zones marginales et arides, où la nécessité de trouver d'autres sources de revenus est la plus pressante, les possibilités d'emplois hors exploitation et dans le petit commerce sont sans doute limitées. Pourtant, il existe de nombreuses possibilités pour les ruraux pauvres d'exploiter la biodiversité que recèlent ces zones et de tirer un revenu des produits extraits de ces ressources naturelles.

5. PhytoTrade Africa a déjà démontré de façon concluante qu'il existe des débouchés commerciaux de grande valeur pour les produits naturels récoltés dans toute la région, que les communautés rurales pauvres peuvent tirer parti de ces possibilités et en bénéficier et qu'elle a un rôle vital, stratégique et catalyseur à jouer pour développer ce marché. Elle a déjà obtenu des résultats importants en termes de produit de ses recherches, de contrats commerciaux pour ses membres et, tout particulièrement, en revenus tirés des produits récoltés par la population rurale. Néanmoins, si PhytoTrade Africa a déjà beaucoup à son actif, elle reste une institution nouvelle, dans une industrie

nouvelle. Elle a besoin d'un soutien à long terme pour développer le réseau commercial de ses partenaires dans l'industrie et les convaincre qu'elle et ses membres sont des acteurs sérieux sur le marché, pour entreprendre les activités nécessaires de recherche-développement (R&D) qui doivent servir de base à tout arrangement commercial, pour ériger dans la région une capacité de production et pour parvenir à la viabilité financière.

6. Le soutien apporté jusqu'ici par le FIDA à PhytoTrade Africa a été d'importance capitale, non seulement pour sa création même, mais aussi pour l'aider à mobiliser un financement supplémentaire, tant pour son développement que pour les activités commerciales. Ce soutien a aussi permis au FIDA lui-même de forger ses propres partenariats dans la région, non seulement au sein des membres de l'association, mais aussi avec des institutions comme la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Union mondiale pour la nature (UICN), le Centre international pour la recherche en agroforesterie, la Fondation Ford et l'ONG néerlandaise, *the Humanistic Institute for Co-operation with Developing Countries (HIVOS)* – qui toutes soutiennent à présent PhytoTrade Africa ou travaillent avec elle. En étant le principal soutien de PhytoTrade Africa, le FIDA a vu sa réputation grandir dans la région.

7. Grâce à cet appui, le FIDA a déjà tiré de nombreux enseignements sur différents points: les chaînes de valeur sur les marchés des produits et sur la meilleure façon dont son groupe cible peut y avoir accès; les moyens de subsistance des communautés pauvres vivant dans des zones rurales à faible potentiel; des questions comme la prospection biologique, le commerce équitable et la certification biologique pour les produits naturels. En continuant de lui apporter son soutien, le FIDA permettra à PhytoTrade Africa de mettre à profit les résultats considérables déjà obtenus et permet au FIDA de mieux comprendre la liaison entre l'accès au marché des ruraux pauvres et une amélioration de la gestion de la base des ressources naturelles, qui sont des éléments critiques du Cadre logique du FIDA pour 2002-2006.

III. PROGRAMME PROPOSÉ

8. La finalité globale du programme est de mettre les populations rurales pauvres d'Afrique australe en mesure de générer des revenus supplémentaires par l'exploitation durable des produits naturels. Pour y parvenir, il vise à développer dans la région un secteur viable et durable basé sur les produits naturels, avec des activités commerciales sur le marché intérieur et à l'exportation et qui repose sur les ressources accessibles aux communautés rurales pauvres. Les activités du programme s'inscriront dans quatre axes.

- **Mise au point des produits.** PhytoTrade Africa fera de la R&D sur sept espèces pour déterminer les propriétés d'intérêt commercial, leurs disponibilités, les techniques de transformation appropriées et leurs caractéristiques biotechniques. La R&D sera confiée si possible aux membres ou à des spécialistes en recherche-développement du secteur privé fournissant des services de haute technologie.
- **Étude de marché.** PhytoTrade Africa recherchera au stade de la R&D les partenaires commerciaux potentiels et nouera ensuite des relations commerciales avec eux. L'idéal serait qu'ils soient les utilisateurs finaux des produits, désireux d'investir dans la mise au point d'un produit prêt à la vente et dans la commercialisation du produit ainsi réalisé. Lorsqu'ils seront parvenus à un accord général, les membres de PhytoTrade Africa et l'acheteur signeront un accord d'exclusivité. L'association aura recours à un cabinet d'avocats international spécialisé dans les accords de licences et de redevances qui conseillera ses membres dans la rédaction de l'accord.
- **Développement de la chaîne de l'offre.** PhytoTrade Africa facilitera la production et la vente des produits naturels et établira une chaîne fiable de l'offre. Cette association: i) définira, mettra au point et diffusera les techniques appropriées de production et de

ANNEXE IV

transformation ainsi que les normes de qualité pour les marchés d'exportation; ii) reliera entre eux et supervisera les producteurs afin de garantir le volume d'offre nécessaire pour honorer les commandes commerciales; iii) facilitera les communications entre l'acheteur et les différents membres associés dans la réponse à la commande; iv) facilitera et préfinancera, pour ses membres, les démarches visant à obtenir l'homologation indépendante sur le plan du commerce équitable et de l'écocertification; et v) renforcera les moyens de ses membres de conduire une entreprise, le cas échéant en les reliant à des prestataires de services appropriés.

- **Développement institutionnel.** PhytoTrade Africa verra le nombre de ses membres passer de 45 à 200, et de huit à dix le nombre de pays où elle compte des membres (en ajoutant l'Angola et le Lesotho); instaurera un système de recouvrement des coûts pour les services fournis à ses membres; et veillera à rester le principal acteur dans le secteur des produits naturels d'Afrique australe. Elle établira aussi dans ses structures de gouvernance une série de mécanismes qui garantiront que ses objectifs globaux de réduction de la pauvreté ne soient pas compromis par la vocation commerciale de ses membres.

IV. RÉSULTATS/AVANTAGES ESCOMPTÉS

9. Au terme du programme, on escompte que PhytoTrade Africa:

- aura mis sur le marché quatre produits nouveaux dont la production et le commerce seront auto-entretenus, apportant des avantages environnementaux et socioéconomiques aux communautés rurales et dont le volume annuel d'échanges sera supérieur à 1 000 tonnes de matières premières par produit;
- aura établi des débouchés solides pour chacun de ces quatre produits, qui seront susceptibles de croître et de s'étendre pendant au moins cinq ans après la fin de la période de planification;
- aura facilité la production et l'offre de produits naturels par ses membres pour satisfaire la demande sur le marché, en générant des revenus d'au moins 2,5 millions de USD par an;
- aura généré en interne 40% de ses dépenses annuelles renouvelables et se sera fermement imposée dans la région comme un acteur de premier plan dans le secteur des produits naturels.

10. Le programme ouvrira de nouvelles perspectives économiques aux plus pauvres des producteurs ruraux de la région, qui vivent dans les zones aux précipitations faibles et irrégulières. Les projections de revenus à moyen terme pour les producteurs primaires sont de l'ordre de 2,5 millions de USD par an. Plus de 10 000 producteurs fournissent déjà des matières premières aux membres de PhytoTrade Africa et ce chiffre devrait être porté à 40 000-50 000 en cinq ans. Le programme devrait créer des possibilités d'activité pour un grand nombre de petites et moyennes entreprises rurales travaillant dans la transformation et le commerce de ces produits, avec des retombées économiques en aval, sous forme de formation de capital et de création d'emplois dans la région.

11. En vue d'assurer la durabilité des activités sur le plan de l'environnement, PhytoTrade Africa cible les marchés qui présentent des garanties de durabilité et se concentre sur les fruits et les semences, plutôt que sur l'écorce et les racines. La commercialisation des produits naturels devrait ajouter de la valeur aux ressources végétales indigènes et inciter de ce fait les communautés à investir dans leur gestion durable. On compte pouvoir ainsi obtenir dans cinq ans l'écocertification de 10 000 hectares de terres communales dans la région et créer les incitations à la gestion durable d'une superficie supplémentaire de 200 000-250 000 hectares.

V. DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION

12. La gestion courante du programme sera assurée par le Bureau exécutif de PhytoTrade Africa installé au Zimbabwe, avec un effectif qui se compose aujourd'hui d'un directeur, d'un directeur des services techniques et d'un directeur des services commerciaux. Le Bureau exécutif sera aidé par un directeur chargé du développement des marchés, basé à Londres, et par un nouveau bureau en Afrique du Sud, qui sera ouvert en 2005. Le Bureau exécutif rend compte de ses activités au conseil de gestion de huit personnes, choisies parmi les membres, qui se réunit quatre fois par an.

13. PhytoTrade Africa a instauré des systèmes d'administration et de contrôle interne ainsi que des procédures bien documentées de gestion administrative et financière.

14. Le cadre logique actualisé de PhytoTrade Africa sert de base à la planification/budgétisation et à l'exécution des activités ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des activités, des produits, des objectifs et de l'impact sur le développement. Le Bureau exécutif a instauré un système efficace de suivi des activités entreprises et des résultats obtenus, qui repose sur des rapports trimestriels au conseil de gestion et des rapports d'activité semestriels au FIDA. Dans le cadre du programme, on établira un dispositif systématique et efficace pour évaluer l'impact des activités de PhytoTrade Africa sur le développement. Le programme sera supervisé directement par le FIDA, qui procédera chaque année à un examen externe du programme.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

15. **Budget du programme.** Le coût total du programme s'élève à 4,31 millions de USD. Ces coûts se répartissent en parts égales entre les quatre composantes, à raison de 22-28% alloués à chacune d'elles.

16. Sur le budget total, 700 000 USD seront générés en interne par PhytoTrade Africa. Les autres donateurs dont les contributions ont déjà été confirmées sont la CNUCED, la Fondation Ford, l'UICN et HIVOS, pour un montant total de 1,94 million de USD. PhytoTrade Africa contactera la Fondation Ford vers la fin de 2005 en vue d'obtenir un montant supplémentaire de 170 000 USD. La contribution proposée du FIDA au programme couvrira le solde de 1,50 million de USD, qui sera utilisé comme indiqué ci-dessous au tableau 1.

**Utilisation du don du FIDA
(en USD)**

Catégories de dépenses	Total
Activités de développement commercial	175 000
Activités de développement industriel	175 000
Activités de soutien aux membres	125 000
Matériel et fournitures	200 000
Personnel	550 000
Transports et allocations de subsistance	125 000
Administration	150 000
Total	1 500 000

17. **Durabilité.** PhytoTrade Africa est en bonne voie d'atteindre la durabilité. En 2004, ses membres ont approuvé une série de mesures tendant à accélérer le recouvrement des coûts et à produire des revenus. Sa contribution au financement du programme proviendra donc de six sources de revenus: les cotisations des membres, les services rendus aux membres, les commissions de courtage, les ventes au titre du mécanisme de garantie, les contrats de consultants et les redevances.